

chez lui et que je reste à la maison comme son messenger. Quelquefois il est malade au lit et incapable d'aller au bureau; je suis son messenger particulier, et je demeure chez lui; je dois aller et venir entre la maison et le bureau pour lui apporter ses lettres et toutes sortes de documents à signer, et les reporter à M. Hall, à M. Burgess, ou enfin à la personne qui agit comme secrétaire.

2083. Que faites-vous au ministère?—Je suis le messenger de M. Dewdney.

2084. Vous travaillez réellement pour M. Dewdney?—Je crois que oui. Je suis son messenger spécial au ministère.

2085. Quand M. Dewdney voyage, allez-vous avec lui?—Oui.

2086. Lorsqu'il va au Nord-Ouest?—Oui.

2087. Quels sont vos devoirs alors?—Je suis son messenger.

2088. Lorsqu'il se trouve dans la prairie, qu'avez-vous à faire?—Il y a alors beaucoup à faire. Il y a des télégrammes et des lettres à envoyer.

2089. Quel genre d'ouvrage avez-vous à faire quand vous voyagez avec M. Dewdney? Dites-nous le sans hésitations?—Je préférerais qu'on me questionnât d'une manière moins générale.

*Par M. Somerville :*

2090. Quand vous voyagiez avec M. Dewdney, que faisiez-vous?—J'allais aux diverses stations porter des dépêches télégraphiques et prendre les lettres quand cela était nécessaire.

2091. Amène-t-il aussi avec lui son secrétaire?—Certainement.

2092. Qui est son secrétaire?—Lors du dernier voyage du ministre au Nord-Ouest, M. McGirr l'a accompagné, je crois.

2093. Avez-vous vos dépenses de voyage?—Oui.

2094. Vous recevez vos dépenses de voyage quand vous accompagnez M. Dewdney?—Oui.

2095. Combien recevez-vous en sus de votre salaire?—\$1.50.

2096. Accompagnez-vous toujours M. Dewdney quand il va au Nord-Ouest ou ailleurs en Canada?—Je l'ai accompagné; mais cela n'est arrivé que deux fois.

2097. Êtes-vous allé avec lui ailleurs qu'au Nord-Ouest?—Non.

2098. L'avez-vous accompagné en bas sur les côtes de l'Atlantique?—Non.

2099. On ne vous offre pas de si beaux voyages? Vous retirez votre salaire de \$395. sans interruption, je suppose?—En effet, je l'ai retiré jusqu'au 30 juin.

2100. Et vous recevez ce salaire additionnel également quand vous faites ces voyages?—Oui.

2101. De qui le recevez-vous?—Du ministère.

2102. Sous quel nom l'avez-vous reçu?—Je l'ai reçu en mon propre nom.

2103. En êtes-vous sûr?—J'en suis certain.

*Par M. Mulock :*

2104. Vous servez deux maîtres?—Comment arrivez-vous à cette conclusion?

2105. Servez-vous deux maîtres?—Je travaille pour M. Dewdney chez qui je demeure, et je suis libre de faire ce que je veux, avant ou après les heures de bureau.

2106. Servez-vous deux maîtres?—Je ne sais comment vous entendez cela.

2107. Servez-vous le ministre de l'intérieur en sa qualité officielle?—Oui.

2108. Vous le servez comme ministre et vous le servez aussi comme particulier?—Oui.

2109. Alors vous servez deux maîtres, n'est-ce pas?—Je le suppose, si vous entendez la chose de cette manière.

2110. Quelles sont vos heures de service régulier auprès de votre maître au gouvernement—auprès du ministre de l'intérieur?—Je me rends généralement au bureau.

2111. Je vous demande si vous avez des heures de service régulier au ministère de l'intérieur?—Les heures de bureau sont de 10 à 4 heures, je crois; quelquefois j'arrive au bureau à 9.30 heures.

2112. Répondez à ma question, monsieur? Avez-vous l'habitude de vous rendre au bureau à une heure régulière?—Je suis au bureau, d'ordinaire, à 9.30 heures.